

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 47 (1911)
Heft: 32-33

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

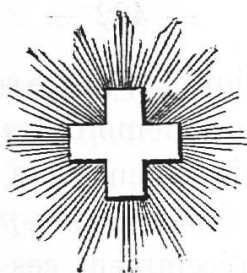
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLVII^{me} ANNÉE

N^o 32-33.



LAUSANNE

19 août 1911.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *L'enseignement du français par les textes.* — *Conflit scolaire bernois.* — *Cours de vacances pour professeurs des écoles secondaires supérieures.* — *Chronique scolaire : Vaud. Neuchâtel.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Langue maternelle (suite).* — *Mon cahier d'écriture.* — *Arithmétique.* — *Géométrie.* — *Lecture.*

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS PAR LES TEXTES

Il y a belle lurette que Herbart, dans sa *Pédagogie générale*, s'élevait contre les procédés fragmentaires dans l'étude des langues, contre les leçons de vocabulaire, d'orthographe et de grammaire isolées des textes étudiés et commentés et qu'il réclamait, en lieu et place des recueils artificiels, des extraits de toute espèce, des chrestomathies, l'étude des textes suivis, de ce qu'il appelait « un tout littéraire ». A la diffusion des efforts et des idées, à l'éparpillement résultant des anciennes méthodes, à « la papillonne », il opposait le principe fécond de la concentration, qui veut que les diverses parties de l'enseignement se prêtent un mutuel appui et se complètent les unes les autres. Il y a longtemps que les Allemands, les Anglais et les Américains font de l'enseignement dit « concentré ». Seule la pédagogie française, encore enlignée dans les errements de la scolastique, avait quelque peine à suivre le mouvement. Elle continuait à faire du vocabulaire détaché dans des recueils de mots, de la grammaire dans un manuel à part et de l'orthographe dans ces multiples et fastidieuses dictées considérées, bien à tort, comme le moyen presque unique de faire retenir la

forme des mots. Aujourd'hui, la France semble être aussi entraînée dans le mouvement général, témoin les réformes tentées ici et là dans le domaine de l'enseignement de la langue maternelle.

Le *Manuel général de l'instruction primaire*, par la plume de de V. Bouillot, a résumé récemment ces tendances nouvelles dans un article qu'il vaut la peine de reproduire ici, non pas que nous l'approuvions pleinement — sur quelques points il y aurait des réserves à faire — mais pour montrer à tout le moins que nos voisins sont entrés résolument dans la voie tracée par les adeptes de l'enseignement éducatif.

F. G.

LA MEILLEURE MÉTHODE

Un jeune instituteur, de mes anciens élèves, me posait cette question :

« Quelle est, d'après vous, la meilleure méthode pour enseigner le français ? »

— Mais, lui répondis-je, tout simplement la plus logique, la plus naturelle.

« Rappelez-vous ce précepte bien connu de *la Cuisinière bourgeoise* :

« — Pour faire un bon civet, prenez un lièvre. » C'est clair.

Eh bien ! ce qui est vrai en cuisine l'est aussi en matière d'enseignement. On ne peut faire une bonne leçon de *choses* qu'avec une « chose » ; on ne peut faire une bonne leçon de français qu'avec un texte de bon français.

Le texte est donc la base logique, rationnelle de la leçon de français.

Bien choisi, il offre une source d'exemples, de leçons, d'exercices qui peuvent et doivent suffire aux besoins de notre enseignement.

CHOIX DES TEXTES

Choisissons donc, pour notre année scolaire, une série de textes avant tout intéressants et même amusants, des textes qui présentent de l'action, du mouvement, de la vie, qui attirent la curiosité et l'attention de l'enfant, plaisent à son imagination, lui fassent, en un mot, aimer la lecture pour elle-même et lui en inculquent le goût.

Sans dédaigner les auteurs classiques du XVII^e siècle et du XVIII^e siècle, empruntons-les surtout aux bons auteurs contemporains, car leurs formes de langage sont plus familières à nos jeunes élèves et leurs idées mieux en rapport avec les tendances et les goûts de ceux-ci. Les grands classiques ne peuvent être vraiment étudiés avec profit que par des élèves d'une certaine maturité d'esprit et d'une culture intellectuelle déjà développée.

CLASSEMENT ET COMMENTAIRE

Nos textes choisis, classons-les par ordre de difficulté, et en tenant compte de l'ordre des études grammaticales, puis étudions-les en cherchant à tirer, pour le développement intellectuel de nos élèves, le meilleur parti des enseignements qu'ils comportent.

Pour le commentaire, nous nous trouvons en présence de deux méthodes : l'une qui consiste à tirer du texte, *en une seule leçon*, tout ce qu'il peut donner ; l'autre, qui fait de ce texte *le pivot d'une série de leçons* échelonnées dans l'emploi du temps à des heures différentes.

A mon avis, la première de ces méthodes présente de graves inconvénients.

D'une part, la multiplicité et la diversité des questions qu'elle propose à la fois à l'enfant risquent de fatiguer son attention et de créer la confusion dans son esprit ; d'autre part, le peu de temps dont le maître dispose pour traiter ces questions le place dans l'alternative d'empiéter, pour le commentaire, sur le temps qui doit être réservé à la lecture proprement dite, ou de réduire ce commentaire à un sommaire insignifiant, ou d'en détruire l'équilibre en sacrifiant certaines branches de l'enseignement du français.

Je vois au contraire de réels avantages dans l'emploi de la seconde méthode.

D'abord elle est claire parce qu'elle série les questions au lieu de les confondre. En ne sollicitant l'attention de l'enfant que sur un seul point à la fois, elle l'aiguillonne sans l'énerver ; elle maintient l'équilibre entre les différentes branches du français en assignant à chacune, dans l'emploi du temps, une part proportionnée à son importance ; elle assure enfin tout à la fois, l'unité de l'ensemble

et l'autonomie de chacune des parties. — En effet, toutes les leçons d'une série sont rattachées à un même texte; mais la division du commentaire fixe à chacune d'elles un but précis : à l'heure de la lecture, on fait de la lecture; à l'heure de la grammaire, on fait de la grammaire; à l'heure de la dictée, on fait de l'orthographe, etc... Rien de plus.

ORDRE DES LEÇONS DE FRANÇAIS DE CHAQUE SÉRIE

Sur notre emploi du temps, nous classerons donc les leçons que comporte chaque texte dans l'ordre suivant :

1° *Lecture*; — 2° *Grammaire*; — 3° *Orthographe et vocabulaire*; — 4° *Composition française*.

LECTURE

L'étude de fond d'un morceau devant précéder et préparer celle de la forme, la leçon de lecture se place tout naturellement en tête de la série.

Dans cette leçon, nous nous bornerons à expliquer et à faire lire.

Nous lirons d'abord nous-mêmes le texte à haute voix, nous en dégagerons l'idée générale et les grandes lignes du plan, nous en expliquerons les termes, nous en ferons l'analyse, — tout cela avec la collaboration des élèves, — puis *nous ferons lire*.

N'oublions pas que, pour des enfants, la lecture proprement dite doit être la partie capitale de la leçon; non pas la simple « lecture courante », qui consiste à faire aligner, par les élèves, à tour de rôle, les phrases du texte les unes au bout des autres; mais la lecture méthodique, expressive — tantôt collective, tantôt individuelle, — qui fait articuler nettement les syllabes, prononcer exactement et distinctement les sons, observer la ponctuation, faire les liaisons, rendre, par le ton et l'allure du débit le caractère du texte, les nuances de la pensée de l'auteur. N'oublions pas que cette lecture, intelligente et non machinale, est le plus puissant moyen de donner à l'enfant la possession effective de la langue.

« Ma mère, dit John Ruskin dans ses *Souvenirs de Jeunesse* ¹, voulait m'enseigner une justesse absolue de diction et la plus

¹ Hachette et Cie.

grande précision d'accent, car la justesse de la diction implique la justesse de la sensation, et la précision de l'accent, la précision du sentiment. »

GRAMMAIRE

Notre texte expliqué et lu, compris des élèves au point de vue du sens, par conséquent, empruntons-lui la matière de la leçon de grammaire en vue de laquelle nous l'avons choisi.

Au lieu d'avoir recours à ces exemples insipides ou baroques, inventés pour les besoins de la cause (*Le chat mange la souris ; — la terre est ronde, etc.*), plaçons les élèves en face d'exemples choisis dans le texte. Ils s'y intéresseront vivement parce que ces exemples leur rappelleront le souvenir d'idées et de formes déjà vues, familières par conséquent.

Par l'observation et le raisonnement, faisons-en dégager la règle, objet de la leçon ; puis, dans ce même texte, — et au besoin dans les textes déjà étudiés, — faisons rechercher de nombreuses applications de cette règle, revenant ainsi à l'exemple après en être partis.

De la sorte, la leçon de grammaire contribue à une meilleure compréhension du texte en associant intimement la forme et le fond dans l'esprit des élèves.

Pour graver dans leur mémoire la règle étudiée, donnons-la leur à apprendre par cœur en une formule simple, courte, claire, résument aussi nettement que possible la substance de la leçon.

Enfin, ne manquons jamais, à chaque leçon de grammaire, de consacrer quelques instants à des exercices de conjugaison ou de transposition tirés du texte. La conjugaison est une des parties les plus importantes de la grammaire. On peut dire, sans exagération, qu'elle est à cette matière ce que les tables de calcul sont à l'arithmétique, et que l'enfant ne sait parler correctement que s'il sait très bien conjuguer. Or, autant l'étude de la conjugaison est fastidieuse quand elle est spéciale et suivie, autant elle paraît facile et intéressante lorsqu'elle est présentée à petites doses et au cours d'autres études.

ORTHOGRAPHE

Pour l'exercice d'orthographe, choisissons dans le texte un passage approprié et pouvant servir, autant que possible, d'application

à la leçon de grammaire. Ce sera pour nous une sérieuse économie de temps, car, le texte étant à l'avance connu et compris des élèves, nous n'avons plus à revenir qu'incidemment sur le fond.

Préparons ensuite soigneusement ce passage avec les élèves, avant de le leur dicter. Un exercice écrit, en effet, ne doit jamais être donné que comme application d'une leçon orale. Il n'a pas pour but de *constater l'ignorance des élèves*, mais de *contrôler ce qu'ils ont appris*.

Divisons donc cette préparation en deux parties : a) *orthographe d'usage* ; b) *application des règles de la grammaire*.

Dans la première, nous étudierons, au point de vue orthographique, certains mots intéressants et soulignés d'avance par nous, soit par l'articulation, la décomposition en syllabes ou l'épellation de ces mots, soit par leur reproduction sur l'ardoise ou le tableau noir, — reproduction qu'on effacera ensuite, — de manière à mettre en jeu les diverses mémoires de l'enfant (vision, audition, articulation, etc.).

Nous compléterons cette première étude, surtout mnémotechnique, en posant à l'enfant, au sujet de ces mots, certaines questions, dites « de vocabulaire », où nous ferons appel à l'étymologie, la synonymie, l'homonymie, etc. En provoquant l'observation et la réflexion de l'enfant, ces questions l'aideront à mieux comprendre le sens des mots étudiés.

Dans la 2^e partie de la préparation, nos questions auront pour but de faire expliquer et justifier par les élèves certaines règles ou remarques grammaticales intéressantes, appliquées dans le passage préparé. Elles constitueront à la fois un moyen de réviser les notions déjà étudiées et une amorce pour les études futures.

Précédée de cette préparation orale, véritable leçon méthodique d'orthographe et de vocabulaire, la dictée écrite de tout le passage — ou simplement des parties les plus intéressantes — devient ce qu'elle doit être : un exercice de contrôle, un moyen de vérifier si nos élèves ont compris et retenu nos explications.

COMPOSITION FRANÇAISE

Les exercices de composition française constituent le couronnement de la série d'études d'un texte.

Ils sont en quelque sorte la mise en application des connaissances acquises, des remarques faites au cours des leçons précédentes.

Nous les diviserons en deux catégories : a) *exercices préparatoires à la composition française* : — b) *exercices de composition française proprement dite*.

Les premiers seront surtout des exercices d'invention et d'élocution, traités oralement ou par écrit, comme application de la lecture expliquée, soit immédiatement après cette leçon, soit à tout autre moment. Ils consisteront principalement à construire des phrases, soit avec certains mots ou expressions expliqués au cours de la lecture, soit avec des locutions usuelles dérivant de ces mots, soit à propos de certaines idées du texte, etc. Par la façon dont l'élève emploiera les mots expliqués, nous verrons s'il en a compris le sens.

Quant aux exercices de composition française proprement dite, adaptés au texte, leur préparation orale sera basée sur les procédés de composition de ce texte (invention, disposition, élocution).

Précisons par un exemple.

Il s'agit de traiter le sujet suivant : « *Décrivez la rentrée d'un troupeau de moutons que vous avez vue et observée,* » sujet donné comme application à la suite de la lecture du texte bien connu d'Alphonse Daudet : « *la Rentrée du troupeau* ». (*Lettres de mon moulin.*)

Le texte a été dûment expliqué déjà. Il s'agit maintenant d'en tirer parti pour la préparation de la composition française. Nous reprenons ce texte, nous l'examinons de nouveau avec les élèves, mais au point de vue spécial de la composition. Comment s'y est pris l'auteur pour traiter son sujet ? Il a tout simplement regardé avec attention et avec réflexion le troupeau qui rentrait, et il a dit ce qu'il voyait, dans quel ordre il le voyait, en ayant soin de noter que ce qu'il jugeait pittoresque, caractéristique.

Eh bien ! dirons-nous à nos élèves, faites de même. Placez-vous à proximité du troupeau qui rentre — à la ferme ou au village ; — voyez-le apparaître, s'avancer, rentrer ; — voyez sa composition, l'ordre de sa marche, les chiens, les gardiens, et décrivez ce que vous voyez, dans l'ordre où vous le voyez simplement, sans recher-

che, sans surcharge inutile ; négligez ce que vous jugez insignifiant et insistez sur ce qui vous paraît important. Donnez enfin à ceux qui vous liront l'impression que c'est bien le troupeau que vous avez vu et observé qu'ils ont sous les yeux et non un troupeau quelconque, et pour cela, sachez, avant de le décrire, le regarder assez longtemps et avec assez d'attention pour en découvrir les aspects originaux.

En suivant ces conseils, sans doute vous ne ferez pas un morceau de littérature aussi fin et distingué que celui d'Alphonse Daudet, mais vous aurez fait un travail sincère, personnel, original, intéressant et profitable par conséquent.

D'ailleurs, la comparaison que nous en ferons avec le modèle, à la correction, rendra plus saillants les défauts de votre travail et vous montrera mieux ce qu'il faudra faire pour en éviter de semblables à l'avenir.

CONCLUSION

Cette méthode, fondée tout entière sur l'observation et l'expérimentation, présente, à mon avis, l'immense avantage de donner à l'enseignement du français une *base* solide et d'en réaliser l'*unité*.

La base, c'est le texte qui devient la source principale des exemples, leçons et exercices que comporte l'étude de notre langue.

Quant à l'unité, elle me paraît réalisée par ce fait que toutes les leçons de français, au lieu de former des enseignements distincts autonomes, sans cohésion ni lien commun, se trouvent rattachées au texte, et par conséquent unies entre elles, comme les branches d'une même souche, comme les variations d'un même thème.

V. BOUILLOT.

CONFLIT SCOLAIRE BERNOIS

Nous avons reçu : 1° *Beschwerde an die Unterrichtsdirektion des Kantons Bern über die Tätigkeit des Herrn Seminarrektors Dr. E. Schneider in Bern.*

2° *Zur Aufklärung! An die bernische Lehrerschaft! Herausgegeben vom Kantonalen Aktionskomitee der Freunde Dr. Schneiders und seiner Bestrebungen.*

3° *Zur Schulreform im Kanton Bern. Antwort auf die*

Beschewerdeschrift, herausgegeben vom Aktionskomitee der Schüler und Freunde Dr. Schneiders.

Il nous est difficile, à distance, de prendre position dans le conflit qui s'est élevé entre une partie du corps enseignant bernois et le Directeur de l'École normale, M. le Dr. Schneider. Nous ne connaissons que d'une manière très imparfaite les multiples éléments de ce débat compliqué.

Nous lisons, en revanche, assez régulièrement les « Berner Seminarblätter » où M. le Directeur Schneider expose ses idées et son programme. Le Rédacteur y discute avec compétence et sagacité les principaux problèmes scolaires du temps présent. Esprit ouvert et très observateur, notre collègue bernois suit de près les progrès de la psychologie expérimentale, les tendances actuelles de l'école allemande : éducation esthétique, école du travail manuel, etc. Il domine ce vaste mouvement et fait preuve d'un savoir varié et étendu. N'y aurait-il donc plus de place dans le grand canton de Berne que pour l'intangible tradition et la sacro-sainte routine ?

COURS DE VACANCES POUR PROFESSEURS DES ÉCOLES SECONDAIRES SUPÉRIEURES.

Grâce à l'initiative de la Société suisse des maîtres de Gymnases, le premier cours de vacances pour maîtres des écoles secondaires supérieures, pourra avoir lieu à Zurich, du 9 au 14 octobre prochain. Les subventions allouées par la Confédération et par les autorités cantonales et communales de Zurich, ont permis de fixer le prix de la carte de participation à 15 fr. ; elle donne droit à suivre n'importe quels cours. La plupart des départements cantonaux de l'instruction publique se sont déclarés prêts à faciliter à leur personnel enseignant la participation au cours de vacances. Quoique destiné avant tout aux maîtres des établissements d'instruction supérieure, celui-ci sera également ouvert aux membres du corps enseignant primaire et aux étudiants. Les inscriptions reçues à ce jour font prévoir une très forte participation ; il y en a environ 400. Le Comité d'organisation procurera, à ceux qui le demandent, un logement pas trop cher et espère même avoir à sa disposition un certain nombre de chambres offertes gratuitement.

Nous donnons ci-après le programme détaillé du cours de vacances :

I. COURS SPÉCIAUX.

Philologie classique. 1. Introduction dans l'histoire de l'économie publique dans l'antiquité, 3 heures. Dr Billeter, université de Zurich. — 2. Fouilles de

Troie et de Crète, avec introduction dans la technique des fouilles des temps actuels, 4 heures. Prof. Herzog, université de Bâle. — 3. Problèmes de l'histoire italique ancienne, 3 heures. Prof. Münzer, université de Bâle. — 4. Quelques sources de nos connaissances du latin vulgaire, 2 heures. Prof. Niedermann, université de Bâle. — 5. Anciens et nouveaux problèmes de la science de l'antiquité classique pendant les dernières décades, 5 heures. Prof. Schulthess, université de Berne. — 6. Principes des recherches étymologiques, particulièrement de la langue grecque, 3 heures. Prof. Schwyzer, université de Zurich.

Philologie romane. 1. L'étude systématique des moyens d'expression, esquisse d'une méthode utilisable dans les classes supérieures des Gymnases, 3 heures. Dr Bally, Université de Genève. — 2. Exercices de lecture analytique, 3 heures. Prof. Bouvier, Université de Genève (cas échéant ce cours sera dédoublé). — 3. Nouvelles recherches sur Flaubert et le roman réaliste, 3 heures. Prof. Bovet, Université de Zurich. — 4. La poesia lirica italiana della seconda meta del secolo XIX, 4 heures. Prof. Flamini, Université de Pise. — 5. Comment traiter la syntaxe française dans les classes supérieures des Gymnases, 3 heures. Prof. Gauchat, Université de Zurich. — 6. Discussion sur l'emploi de la langue maternelle dans l'enseignement des langues étrangères, 2 heures. Premier rapporteur : Prof. Bosshart, recteur du Gymnase de Zurich.

Langue et littérature allemandes. 1. Résultats de l'étude des dialectes de la Suisse allemande, 4 heures. Prof. Bachmann, Université de Zurich. — 2. L'enseignement de l'allemand dans les Gymnases (avec discussion), 5 heures. Dr de Greyerz, école nouvelle de Glarisegg. — 3. Exercices de prononciation allemande, sur la base de la prononciation du théâtre, 5 heures. Dr Milan, Université de Berlin. — 4. L'art de la diction, expliqué par des poésies allemandes et en tenant compte des besoins de l'école, 5 heures. Le même. — 5. Idées philosophiques des 18^e et 19^e siècles et leur expression poétique, 6 heures. Prof. Walzel, Ecole polytechnique de Dresde.

Langue et littérature anglaises. 1. Theuse of phonetics in the teaching of English, 3 heures. Prof. Durrant-Fox, Université de Bâle. — 2. La littérature actuelle en Angleterre, 3 heures. Dr Fehr, Université de Zurich. — 3. Nouveaux résultats des études anglistiques, 3 heures. Prof. Vetter, Université de Zurich.

Histoire. 1. Les principaux représentants de la conception historique de la Renaissance jusqu'à nos jours, 6 heures. Dr Fueter, Université de Zurich. — 2. Problèmes de l'histoire de la révolution française, 4 heures. Prof. Schneider, Université de Bâle. — 3. L'importance pour l'histoire universelle de la Renaissance et de la Réformation, 6 heures. Prof. Wernle, Université de Bâle.

Géographie. 1. L'Angleterre, 4 heures. Dr Biermann, privat-docent à l'Université de Lausanne. — 2. L'époque glaciaire et les formations de paysages causées par elle, 4 heures. Prof. Früh, Ecole polytechnique de Zurich. — 3. Les races de pygmées, 5 heures. Prof. Schlaginhaufen, Université de Zurich.

Physique. 1. Progrès récents dans le domaine de la physique théorique, 6 heures. Prof. Einstein, Université de Prague. — 2. Radioactivité, ions, électrons, 6 heures. Dr Greinacher, Université de Zurich. — 3. Méthodologie des travaux pratiques de physique, 6 heures. Prof. Hahn, Urania, Berlin. — 4. Dis-

discussion sur les travaux pratiques des élèves, 3 heures. Exposition d'appareils nouveaux pour démonstrations et travaux d'élèves.

Chimie. 1. Les colloïdes et leur importance pour la technique et la biologie, 4 heures. Prof. Bredig, Ecole polytechnique de Zurich. — 2. L'état actuel de l'étude de l'albumine, 4 heures. Prof. Pfeiffer, Université de Zurich. — 3. Stéréochimie, 5 heures. Prof. Werner, Université de Zurich. — 4. La chlorophylle, 3 heures. Prof. Willstätter, Ecole polytechnique de Zurich.

Sciences biologiques et géologie. 1. Structure orogénique des Alpes, 3 heures. Dr Arbenz, Université de Zurich. — 2. L'importance des découvertes d'hommes et de singes fossiles pour l'histoire de la descendance des primates, 5 heures. Dr Bluntschli, Université de Zurich. — 3. Etat des études de la géographie des plantes, particulièrement en Suisse et dans l'Europe centrale, 5 heures. Dr Brockmann, Université de Zurich. — 4. Descendance des mammifères ; séries paléontologiques, 5 heures. Prof. Hescheler, Université de Zurich. — 6. Théorie de l'hérédité, 6 heures. Prof. Lang, Université de Zurich. — 7. Recherches modernes sur la cellule et le protoplasma, 5 heures. Dr Stauffacher, Ecole cantonale de Frauenfeld.

Mathématiques. 1. Introduction dans la théorie des groupes, 6 heures. Prof. Fueter, Université de Bâle. — 2. Observations astronomiques ; déterminations géographiques au moyen d'auxiliaires simples, 3 heures. Dr Mauderli, Ecole cantonale de Soieure. — 3. Bases de la géométrie, 5 heures. Prof. Schur, Université de Strasbourg. — 4. Analyse vectorielle, 4 heures. Prof. Veillon, Université de Bâle.

Discussions : La notion de la fonction dans les Gymnases, 3 heures. — Les rapports entre la géométrie descriptive et le dessin technique, 4 heures. — Problèmes actuels de la physique et leurs applications dans l'enseignement des mathématiques, 2 heures. (Pour chaque sujet, un ou plusieurs rapporteurs ont déjà été désignés).

II. COURS GÉNÉRAUX.

1. Platon et Goethe, 1 1/2 heure. Prof. Joël, Université de Bâle. — 2. L'éducation de la volonté dans les écoles supérieures, 4 heures. Dr Meissner, Ecole normale de Rorschach. — 3. Analyse psychologique, 4 heures. Dr Ricklin, Zurich.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le prof. Wyss, Dr phil., Hirschengraben 4, Zurich.

CHRONIQUE SCOLAIRE

AUX DÉLÉGUÉS DE DISTRICTS ET AU CORPS ENSEIGNANT VAUDOIS

Me voici donc chargé de la correspondance à l'*Educateur*, pour la partie concernant la chronique vaudoise. Ce n'est pas sans appréhension que je me mets à la tâche et j'ai peur de ne pouvoir rester à la hauteur de mon prédécesseur. On

dit communément que tous les hommes se remplacent ; pour l'instant, j'hésite à le croire. Vous n'ignorez pas que le rôle de correspondant est difficile, pour qui veut le remplir utilement. Que de choses intéressantes pour nos écoles, pour le corps enseignant tout entier, de faits divers qui passent outre, ensevelis pour toujours, parce que le correspondant n'a pas eu assez d'yeux pour les voir, ni assez de flair pour les saisir au passage ! On ne peut pas être partout et quand il s'agit de glaner au nord, au sud, à l'est et à l'ouest du canton, il se peut que la gerbe soit incomplète. Aussi est-ce à vous, délégués de districts et collègues en général que j'adresse un pressant appel pour me faciliter la tâche. Vous êtes placés, vous êtes sur les lieux ; vous causez, vous discutez ensemble de mille choses diverses concernant la vie de nos écoles. N'enfouissez pas tout cela dans des procès-verbaux que recouvrira bientôt la poussière ! Pensez à l'*Educateur* ! pensez à tous ses lecteurs qui seront heureux de profiter de vos expériences, de vos discussions, de vos conseils. Pensez au correspondant qui souvent se morfond devant une feuille de papier blanc ne sachant que faire pour la noircir. Ah ! si chacun voulait faire un petit effort, comme la chronique scolaire deviendrait de plus en plus intéressante ! On se plaint parfois de l'*Educateur* ; on lui reproche de fermer ses portes à la discussion, de n'être qu'un journal de parade. Mais, chers amis, si la porte est fermée, c'est que rarement on demande à l'ouvrir, et si parfois on l'a fait, c'est avec véhémence et acrimonie. Envoyez donc le résultat de vos discussions, vos questions, vos réclamations, et vous verrez qu'une large place sera faite à tout ce qui sera digne et profitable à la cause de l'école. N'oubliez pas que la chronique scolaire est le seul trait d'union de nos sections pédagogiques, la seule source de renseignements et d'informations. Soyez donc des collaborateurs avisés et vous verrez que le lien qui doit nous unir se resserrera de plus en plus ; notre S. P. V. ne pourra qu'en bénéficier. Point d'indifférence, pas de fuites prétextes, pas de rancœur ; il n'y a aucun motif pour cela. Désignez dans chacune de vos sections un membre chargé d'envoyer au correspondant cantonal tout ce que vous jugerez bon et utile. Il y a tant de choses : courses scolaires, inaugurations, décès de collègues, notices biographiques sur ceux qui se retirent, fêtes scolaires, vœux à exprimer, desideratas divers, comptes-rendus de séances, etc. Quelques lignes, une coupure de journal, une simple carte postale suffisent ; pas de longues épîtres, c'est inutile ! J'attends donc, et je compte sur vous, chers amis. J'espère que je ne serai pas comme sœur Anne !

A. DUMUID.

La Préparation professionnelle des membres du corps enseignant primaire neuchâtelois

Rapport de la section de La Chaux-de-Fonds

De ce volumineux rapport dont M. E.-Paul Graber est l'auteur, je tire les quelques considérations suivantes de nature, me semble-t-il, à intéresser tous les collègues.

Il est indéniable, constate d'abord le rapporteur, que l'école populaire passe par une grave crise. L'esprit trop scolastique de l'école se heurte à l'esprit scientifique et de progrès industriel et ce heurt produit un malaise que tous ceux

qui ont à s'occuper d'un peu près de l'école traduisent en disant : « Il y a quelque chose qui ne va plus ! » Et la faute n'en peut être imputée aux enfants, ni aux maîtres, pas plus qu'aux manuels ou aux examens. Il faudrait sortir résolument de la voie usuelle suivie jusqu'ici et nous ne le pouvons pas faire parce que nous n'y sommes pas préparés.

Partant du principe que du but de l'école dépend l'esprit de la pédagogie ; que de cet esprit dépend la préparation — par des matières appropriées — du corps enseignant, puis les conditions de cette préparation, le rapport traite d'abord du but de l'école. Ce but se résume en la préparation des enfants pour la vie professionnelle d'une part, pour la vie sociale d'autre part. La préparation à la vie professionnelle réclame de l'habileté manuelle, une culture générale des sens, un esprit de compréhension assez fort pour sauvegarder l'individualité, et un certain nombre de connaissances positives : calcul, lecture, écriture. La préparation à la vie sociale demande de minimales connaissances en histoire, géographie, instruction civique, mais demande surtout un esprit avisé, clairvoyant, résistant au préjugé, à l'entraînement passif, à la routine, pouvant devenir un agent actif de la vie sociale. Le rapporteur ajoute naturellement à son but la réalisation du principe bien connu « Un esprit sain dans un corps sain ».

Esprit de la pédagogie scolaire

Il faut respecter l'ordre des exigences de la vie et développer :

- a) Les fonctions de l'intelligence par l'observation, l'induction et la déduction ;
- b) La culture des sens et de l'habileté manuelle ;
- c) L'être physique pour obtenir la santé, source du bonheur ;
- d) Les connaissances pratiques, calcul, écriture, géographie ;
- e) Les connaissances civiques et économiques (toutes les autres branches).

Cet esprit-là s'adapterait aux exigences de la vie et pourrait réduire le bagage des connaissances positives exigibles tout en permettant à l'enfant de les posséder mieux.

L'esprit de la préparation des membres du corps enseignant

Il faut que les études de nos futurs maîtres soient caractérisées par un sérieux retour à la vie, en ses manifestations multiples, et par une rupture avec la pénible et stérile scolastique qui coiffe l'esprit d'un casque de plomb. Le maître devrait être le milieu vivant, le trait révélateur entre ce qui entoure l'enfant et l'enfant lui-même. La vie se manifestant autour de l'enfant est pour lui un livre hiéroglyphique, où celui qui en deviendra le collaborateur ne sait pas lire. Devant tourner l'enfant vers l'avenir, il faut lui faire déchiffrer le présent et lui faire connaître la réalité des choses qui l'entourent. Comment le maître lui-même pénétrera-t-il la matière de ce livre ? Par une pédagogie animée d'un esprit scientifique reposant sur deux faits : l'observation et l'expérience qui deviendraient ainsi les deux disciplines de la préparation de nos futurs maîtres, si l'on peut s'exprimer de cette façon. Que le futur maître s'attache à étudier l'esprit des choses et non les choses elles-mêmes. Il n'ignorera pas pour tout cela ce qu'est une classification scientifique dont il étudiera le procédé, la

méthode, les qualités. Les choses évoluent, se transforment, et la vie, c'est les conditions de cette évolution. Que les étudiants pédagogues s'arrêtent donc à l'application des phénomènes, à pénétrer dans la réalité vivante. Le courant actuel repose trop sur les mots qui ne sont qu'une monnaie d'échange infiniment inférieure à ce qu'elle représente, la monnaie comparée au pain, par exemple.

Les mots sont donc les lourds symboles des choses. Ils permettent l'échange des idées mais sont sans valeur en eux-mêmes. L'observation et l'expérience réagiront contre cette tendance à accorder trop de valeur aux mots. On placera l'étudiant-pédagogue dans une voie nouvelle jusqu'à ce qu'enfin on puisse constater que ses paroles correspondent à des pensées exactes correspondant elles-mêmes à des faits observés. Cette discipline sera celle de toutes les études afin qu'à son tour devant les enfants il fasse une œuvre *vraie*. Au lieu de l'érudition, mettons la compréhension. L'étudiant qui observera emmagasiner des réalités, non des apparences, des ombres. Que fera-t-il de ces semences ? Il les travaillera par l'esprit qui les jugera soit par induction, par déduction ou par comparaison. Ces opérations d'esprit constamment répétées permettent de passer sans s'égarer des choses vues aux choses lointaines. Une fois à ce point le futur maître qui cherche sa préparation professionnelle n'aura plus qu'à exposer et à démontrer. Or, comme l'exposition et la démonstration reviennent sans cesse dans son enseignement, le maître devra s'y être habitué à l'école normale.

Le rapporteur arrive ici à la question de l'habileté professionnelle, qu'on attribue à deux facteurs généralement :

1^o Le don d'enseigner ;

2^o Le fruit d'une longue pratique.

Or, peu ont le don d'enseigner et pour les autres quels résultats découlent de leurs débuts dans la pratique de l'enseignement ? M. Graber voit un remède à cette situation fâcheuse des débutants. Ce remède, c'est pour lui la pédagogie scientifique ; encore, qui apprendra au maître la méthodologie et... l'enfant si l'on peut dire ainsi.

Il faudra donc lui apprendre la physiologie de l'enfant ainsi que sa psychologie, puis lui inculquer la connaissance de la science pédagogique contemporaine.

Avec un bagage tel, on aura des maîtres ayant de l'habileté professionnelle dès leurs débuts même chez ceux où le don de l'enseignement est suspect !

La matière de la préparation

Le maître devra faire d'abord un apprentissage technique, consistant en l'étude soigneuse des objets manufacturés que l'enfant emploiera. Les procédés de construction de routes, chemins, maisons, outils, etc.

Il devra étudier le sol, les animaux, les plantes, en un mot les sciences naturelles.

Il connaîtra la production, la consommation, l'exportation, l'importation les moyens d'échanges, en un mot, l'économie politique. Les connaissances civiles, la géographie, l'histoire, lui seront aussi inculquées suivant l'esprit expliqué précédemment. Le rapporteur ajoute à tout cela l'étude du français, et,

tenant compte du présent, y rattache l'étude d'une langue universelle! d'une écriture phonétique et de la sténographie.

Les exigences de la vie demandent les mathématiques, et la culture esthétique destinée à poétiser quelque peu tant de domaines où il n'y a rien de poétique, sera donnée par l'étude du dessin, du modelage, de la décoration, de l'histoire de l'art depuis les temps antiques à nos jours. Enfin la musique vocale et instrumentale.

L'hygiène devra aussi être enseignée. N'oublions pas que la méthodologie devra tenir une grande place dans cette préparation, elle qui est si négligée aujourd'hui.

En dernier lieu, l'objet de l'exercice professionnel, l'enfant, demande une connaissance qui ne pourra être trop approfondie.

Dans quel ordre d'importance placera-t-on toutes ces matières ?

1. Méthodologie et connaissance de l'enfant.
2. Sciences techniques, sciences naturelles, sciences exactes, langue française.
3. Exercices manuels.
4. Exercices et théorie d'hygiène.
5. Dessin, modelage, décoration.
6. Logique.
7. Economie politique, connaissances civiques.
8. Allemand.
9. Géographie.
10. Histoire de la pensée ou philosophie.
11. Histoire.
12. Musique vocale et instrumentale.
13. Langue universelle et sténographie.

Pour donner un exemple de justification de cette classification, le rapporteur cite l'histoire, *passé mort*, à laquelle on donne tant d'importance, tandis que les *connaissances civiques* nous révéleraient une multiplicité de dispositions que nous ignorons et qui régissent de très nombreux actes de notre vie. On apprend les dispositions de la loi salique ou de la loi Gombette et on ignore les grandes lignes du Code des obligations et du Code civil.

Les conditions de la préparation

Une idée très courante est qu'il faut acquérir avant de spécialiser; actuellement, les candidats au brevet primaire acquièrent tandis que leur préparation professionnelle est réduite à sa plus simple expression.

La spécialisation dure aussi longtemps que les études elles-mêmes. Il y a entre l'enseignement reçu et l'enseignement donné une certaine relation de cause à effet. L'enseignement basé sur les fonctions de l'intelligence demande une longue pratique et de multiples connaissances. Il faut donc que le candidat pédagogue reçoive sa préparation par des moyens spéciaux pour que les études elles-mêmes contribuent à la préparation professionnelle.

Dans le domaine qui nous occupe, le canton de Neuchâtel peut se vanter d'être

le pays le plus illogique et le plus amusant qui soit. Nous avons 6 écoles où nous préparons nos candidats, et, plutôt que de n'envisager que le but à atteindre on part des intérêts de clocher et nous leur sacrifions les conditions des études, leur esprit, leur résultat et partant toute l'école primaire. C'est sacrifier les intérêts locaux à l'intérêt général : c'est sauver 10 mais perdre 1000. Il faut une *Ecole normale centrale*, attendu qu'il faut que tout l'enseignement soit donné dans un esprit spécial. Il est nécessaire d'employer des méthodes particulières et plus d'une des petites écoles qui actuellement préparent des maîtres d'école seraient bien incapables d'enseigner la méthodologie par exemple, et la psychologie de l'enfant et d'autres choses encore. Il ne peut être fait à ces écoles qu'une concession, c'est que les candidats y passent par exemple 2 ans pour y parachever l'œuvre de l'école primaire. Mais ensuite, il faut que ces candidats passent 3 ans, voire même 4 ans dans une Ecole normale centrale et l'année de stage à l'Université, que propose le département de l'Instruction publique dans sa brochure, présente, selon le rapporteur, beaucoup trop de sacrifices et d'inconvénients comparativement aux résultats. Ce serait un progrès mais non une sérieuse amélioration.

Conclusions du rapport de la section de la Chaux-de-Fonds

Rapporteur : M. E.-Paul Graber

1. L'école devant préparer l'enfant pour la vie pratique, accordera une importance plus grande à la culture des fonctions de l'intelligence, à celle des sens et de l'habileté manuelle qu'à celle des connaissances positives.

2. La préparation des candidats sera donc caractérisée par la rupture définitive avec l'enseignement scolastique et verbal. Elle placera au contraire le candidat en présence des choses, en présence de la vie et de ses multiples manifestations.

3. On évitera pendant les études l'érudition et les classifications exagérées.

4. On ne perdra au contraire jamais de vue qu'il s'agit de développer les facultés intellectuelles. Tous les enseignements partant de l'observation et de l'expérience aboutiront à l'induction, à la déduction et à la comparaison.

5. Un exercice prolongé de l'exposition et de la démonstration, un enseignement approfondi de la physiologie et de la psychologie, de la méthodologie servirait de préparation professionnelle.

6. Pour assurer au corps enseignant une culture en rapport avec les exigences actuelles, et en vue d'établir un lien effectif entre l'enfant et le milieu dans lequel celui-ci agira, les branches suivantes seront enseignées :

1. Psychologie et physiologie de l'enfant, méthodologie et histoire de la pédagogie.

2. Sciences techniques, sciences naturelles, sciences exactes, langue française.

3. Exercices manuels.

4. Théorie et pratique de l'hygiène.

5. Dessin, modelage, décoration.

6. Logique et histoire de la pensée.

7. Economie politique et connaissances civiques.

8. Allemand.

9. Géographie.
 10. Histoire de la civilisation.
 11. Musique vocale et instrumentale.
 12. Langue universelle et sténographie.
7. La culture professionnelle commencera dès l'entrée à l'école normale.
8. Après 2 années d'école secondaire les études seront faites en une école normale centrale.
9. Ces dernières études dureront 4 années. C. Q.

BIBLIOGRAPHIE

Livre de Lecture à l'usage du degré supérieur des écoles primaires, par L. Mercier et A. Marti, instituteurs. Edition Atar, Genève.

S'inspirant du précepte imprimé en lettres grasses au début de leur préface « L'enfant ne lit bien que ce qu'il lit avec plaisir », nos collègues genevois ont « cherché à réunir des morceaux propres à éveiller la curiosité et à exciter l'intérêt de nos jeunes lecteurs ».

Ont-ils réussi dans leur tâche difficile ? Je le crois. Et cependant, présenter à nos élèves les trois règnes de la nature, des récits historiques ou des biographies, de façon qu'ils « lisent avec plaisir » n'était pas chose aisée. Les auteurs du Livre de lecture y sont parvenus. Mais, où ils ont largement réalisé leur rêve, c'est dans le choix heureux qu'ils ont fait des lectures traitant géographie, voyages, industries et, par dessus tout, contes, récits et anecdotes morales. Il n'est pas une page qui ne captive; l'enfant est rapidement conquis; son Livre de Lecture devient pour lui un ami, un ami qui l'instruit, lui donne de bons conseils et lui ouvre de grands horizons.

Le choix des poésies n'est pas moins heureux. Nous trouvons bien par-ci, par-là quelques bonnes vieilles connaissances (on ne peut pas délaissier La Fontaine !); mais combien de pages jeunes et de bon goût !

Le Livre de Lecture de MM. Mercier et Marti, est-il exempt de critiques ? Une plume plus fine que la mienne en trouverait peut-être beaucoup à faire; tant la critique est aisée. Qu'il me soit permis de regretter deux choses : l'absence presque complète de notes explicatives au bas des pages et celle totale de notes biographiques; ces dernières, surtout, nous paraissent nécessaires pour quelques noms peu ou pas connus. Ces réserves n'enlèvent rien à la valeur du Livre de Lecture proprement dit. De plus, il possède une qualité dont nous n'avons pas encore parlé. Il contient 106 illustrations qui contribueront, sans aucun doute, à le faire aimer de ceux à qui il est destiné.

Cet ouvrage, adopté par le Département de l'Instruction publique du canton de Genève, sera sûrement bien accueilli du corps enseignant primaire. Tous les instituteurs de la Suisse romande auraient intérêt à le posséder.

(Voir *Lecture*, page 503 du présent numéro.)

A. PANGHAUD.

PARTIE PRATIQUE

LANGUE MATERNELLE (*suite*).

Jeanne la petite ménagère.

(Pour filles et garçons de 8 à 10 ans.)

III

I. ENTRÉE EN MATIÈRE : **Jeanne fait elle-même sa chambre.**

II. LECT. — ANALYSE. — COMPTE-RENDU. — VOCAB.

Au tableau noir. 1) Jeanne est laborieuse. — **Elle** fait elle-même sa petite chambre. Tous les jours, **elle** balaye le plancher, **elle** enlève la poussière, **elle** essuie les meubles. 2) Jeanne fait son lit avec beaucoup de soin. **Elle** secoue et brosse les tapis. **Elle** renouvelle les fleurs de sa jardinière.

Remarque grammaticale : Idée du pronom : **il, elle.**

Au tableau noir, les mots difficiles : La **chambre**, le **plancher**, la **poussière**, les **tapis**, la **jardinière**, les **fleurs**.

Balayer, elle **balaye**, le **balai** — **enlever**, elle **enlève** — **essuyer**, elle **essuie** — **secouer**, elle **secoue** — **brosser**, elle **brosse** — **renouveler**, elle **renouvelle**.

III. ELOCUTION. — Quels meubles y a-t-il dans la chambre d'une jeune fille ? Qu'est-ce qu'une table de toilette ? — Qu'est-ce qu'un réveil-matin ? — Qu'est-ce qu'une descente de lit ? une jardinière ? — Comment est la chambre de Jeanne ? — Qu'est-ce que Jeanne fait tous les jours ?

Proverbe à expliquer : Comme on fait son lit, on se couche.

IV. MORALE. — Les avantages de l'ordre, avec cette conclusion : **Une place pour chaque chose, chaque chose à sa place.**

IV. EXERCICES D'ORTHOGRAPHE ET DE GRAMMAIRE.

Au tableau noir :

Pierre étudie une poésie. **Il** est studieux.

Il remplace Pierre.

Il tient la place des noms masculins.

Jeanne fait sa chambre. **Elle** est laborieuse.

Elle remplace Jeanne.

Elle tient la place des noms féminins.

1. Dictée du texte I.

2. » » » II.

3. Remplacez les points par **il**.

Le maître arrive en classe, ... fait l'**appel**, ... **examine** les devoirs, ... **explique** une règle de **grammaire**, ... **interroge** les élèves, ... **blâme** les étourdis, ... **punit** les **paresseux**.

Remplacez les points par **elle**.

Louise récite une **fable**, ... **calcule** un problème, ... copie une dictée, ... **corrige** un **exercice**, ... **épelle** une **phrase**.

4. Remplacez les points par **il** ou **elle**.

Berthe brosse les **habits**, ... **cire** les **chaussures**. François est encore petit, ... porte un **pantalon court**. Grand-père est dans son **fauteuil**, ... raconte l'histoire de l'ogre et du Petit-Poucet. Maman n'est pas bien, ... doit prendre de la tisane.

IV

I. ENTRÉE EN MATIÈRE. — **Jeanne travaille comme une petite maman.**

II. LECTURE. ANALYSE. COMPTE-RENDU. VOCABULAIRE.

Au tableau noir : 1) Les jours de lessive **et** de repassage, Jeanne **est** particulièrement occupée. Pendant que maman frotte le linge, c'est elle qui prend soin de sa petite sœur, qui surveille le diner **et** lave la vaisselle.

2. Quand la lessive **est** sèche **et** blanche comme la neige, maman permet à Jeanne de repasser les mouchoirs de poche, les torchons de cuisine **et** tout le petit linge.

Remarque grammaticale : est, et.

Au tableau noir, les mots difficiles : la lessive (lessivage, lessiver), le repassage, les mouchoirs — sèche, blanche — décrasser, repasser.

III. ELOCUTION. — Que signifie « faire la lessive ». — Quelles sont les occupations de Jeanne quand sa maman fait la lessive ? — Qu'est-ce qu'un fer à repasser ?

Proverbes à expliquer : Une heure de soleil sèche bien des lessives. — Il faut laver son linge sale en famille.

IV. MORALE. — « **Que le travail occupe toujours tes dix doigts.** »

EXERCICES D'ORTHOGRAPHE ET DE GRAMMAIRE.

Au tableau noir :

Gustave **est** poli **et** docile.

Gustave et Louis **sont** polis **et** dociles.

Est fait sont au pluriel ; **et** ne change pas (**et puis** — **et encore**).

1. Dictée : Texte n° 1.

2. » » n° 2.

3. Remplacez les points par **et** ou **est**.

Le pain... un aliment précieux. Il se **compose** de la **croûte**... de la mie. La **croûte**... **dure**... **brune**. La mie... **blanche**... **tendre**. Le pain... fait avec de la farine, du sel... de l'eau.

V

Jeanne, la petite couturière.

I. LECTURE. — ANALYSE. — COMPTE-RENDU. — VOCAB.

Au tableau noir :

1. Jeanne travaille souvent **à** l'aiguille, **à** côté de sa mère. Elle sait déjà **ourler**, **repriser**, **marquer**, **tricoter** **et** **broder**. C'est elle qui **taille** les chemises, les jupons et les tabliers de sa poupée. Sa mère lui aide un peu, il est vrai.

2. Jeanne raccommode quelquefois ses vêtements et ceux de son frère Pierre qui arrive souvent à la maison avec un pantalon troué ou une veste endommagée.

Rem. gram. : a et à.

Au tableau noir, les mots difficiles : L'aiguille, le tablier; la poupée, le pantalon; — ourler, reprendre, marquer; — troué, endommagée; — à côté, quelquefois, vrai; — ceux.

II. ELOCUTION. — Que signifient les mots ourler? reprendre? marquer? — Quels vêtements Jeanne confectionne-t-elle pour sa poupée? — Pierre a reçu de ses parents le surnom de *Brisefer*, pourquoi?

III. ECONOMIE DOMESTIQUE. — Pourquoi une jeune fille doit-elle apprendre à coudre et à raccommoder?

Conclusion: Un point fait à temps en épargne cent.

IV. EXERCICES D'ORTHOGRAPHE ET DE GRAMMAIRE.

Au tableau noir :

Jeanne a une poupée.

Jeanne et Lucie ont des poupées.

a fait ont au pluriel.

Jean est à l'école.

Jean et Robert sont à l'école.

à ne change jamais.

1. Dictée : Texte 1.

2. » » 2.

3. Remplacez les points par a.

Jeanne... trois foulards. Marguerite... cinq jupons. Susanne... sept paires de bas. Simone... huit tabliers. Adrien... onze cols. Charles... deux habillements. Jacques... une paire de socques.

4. Remplacez les points par ont.

Les parrains... des filleuls. Les tantes... des nièces. Les grands-parents... des petits-fils. Les nourrices... des nourrissons. Les institutrices... des écolières.

5. Remplacez les points par à.

La récréation. — Pendant la récréation, les enfants s'amuse sur la place, ... l'ombre des grands marronniers. Les fillettes sautent... la corde ou font des rondes. Les garçons jouent aux billes, ... la balle, au saut-de-mouton, ... colin-maillard, ... la toupie.

(A suivre).

A. REGAMEY.

Degré supérieur.

MON CAHIER D'ÉCRITURE

Voir nos 18, 20, 24 et 26 de l'*Educateur*.

Page 12.

En titre, écriture moyenne, entre les lignes 3 et 4 : Cédule. Texte dès la 7^e ligne. Je soussigné, Jacob Rigotti, entrepreneur à Renens, reconnais devoir à Jean-Marie Fournier, carrier à Meillerie (Haute-Savoie, France), la somme de

deux mille quatre cents francs (fr. 2400), valeur par moi reçue en marchandises du 15 mars au 30 mai 1911. Je m'engage à payer cette somme en trois termes égaux les 31 juillet, 31 août et 30 septembre de la présente année; le dernier versement comprendra en plus les intérêts au 4 1/2 %, calculés dès ce jour.

Sur la 30^e ligne : Fait à double à Renens, le 1^{er} juillet 1911.

Sur la 33^e ligne : Jacob Rigotti, entrepreneur, et entre les lignes 37 et 38, à gauche : Bon pour 2400 francs.

Page 13.

En titre, comme à la page 12 : Reçus : Dès la 7^e ligne : Reçu de Jacob Rigotti, entrepreneur à Renens, la somme de huit cents francs, à compte sur le montant de la cédule qu'il a signée en ma faveur, le 1^{er} juillet dernier.

Sur les lignes 15 et 17 : Meillerie, le 2 août 1911.— Jean-Marie Fournier, carrier.

26^e ligne : un trait horizontal divise la page. Deuxième reçu, dès la 23^e ligne. Je soussigné, Maurice Despland, en qualité de boursier de la Commune de Suchy, déclare avoir reçu de Gustave Mingard, au dit lieu, la somme de cent trois francs cinquante centimes (fr. 103,50) solde redu par lui à la Commune pour location de terrain en 1910. *Sur la 37^e ligne* : Suchy, le 2 août 1911, et *sur la 39^e ligne, à droite* : Maurice Despland, boursier.

Page 14.

En titre : Rapport. — *Sur la 7^e ligne* : A la Municipalité de Censury. — *10^e ligne* : Monsieur le Syndic et Messieurs. *13^e ligne, à gauche* : Messieurs. — *Dès la 16^e ligne* : Le vendredi 18 août 1911, à quatre heures et demie après-midi, j'ai pris en contravention Messieurs Riebel et Morand, marchands de bestiaux à Coudresy, qui traversaient, avec un troupeau de onze vaches et génisses, les vignes de Censury, en lieu dit « Es Vignettaz » et cela malgré la défense affichée en cet endroit.

Agréez, Monsieur le Syndic et Messieurs, l'assurance de ma parfaite considération.

Lignes 35 et 37 : Louis Dubois, garde-champêtre, et *39^e ligne* : Censury, le 19 août 1911.

Page 15.

En titre : Procès-verbal. *7^e et 9^e lignes* : de la séance du 19 août de la Société de Jeunesse de Censury. *11^e ligne, un trait*. — *Le texte dès la 13^e ligne* : La séance est ouverte à 8 heures du soir par L. Ponctuel, président.

Sont absents : MM. J. Tardy et T. Moulin ; ce dernier est excusé pour cause de maladie.

Le procès-verbal de la séance du 2 août est lu et adopté.

Le Comité est chargé d'organiser, pour septembre prochain, une course d'un jour dans le Jura.

Il est décidé à l'unanimité de verser cent francs à la caisse de la Bibliothèque communale qui met gracieusement son local et ses volumes à la disposition de notre Société. Les contributions mensuelles seront légèrement augmentées et portées à cinquante centimes jusqu'à la fin de l'année.

La séance est levée à dix heures.

J. Blondel, secrétaire.

ARITHMÉTIQUE

Causerie servant d'introduction à l'étude des intérêts.

La vache donne du lait, le mouton de la laine, le lapin sa chair, le cheval son travail ; la vigne produit des raisins, l'arbre des fruits ; la prairie du fourrage, ... l'argent rapporte *intérêt*.

Le cerisier donne une récolte par an : *intérêt annuel*. La prairie donne deux récoltes, foin et regain : intérêts *semestriels*. Il y a des champs qui donnent chaque année de très belles récoltes, gros intérêts. D'autres, très maigres, mal soignés, rapportent peu, petits intérêts : *différences de taux*.

Un grand jardin produit davantage qu'un petit : *différences de capitaux*. Une forêt s'accroît plus en dix ans qu'en un an : *différences de temps*.

L'osier est taillé chaque année : *intérêts simples*. Le chêne n'est coupé qu'au bout d'un grand nombre d'années : *intérêts composés ; capital et intérêts*.

Un domestique engagé à l'année gagne une somme fixée d'avance : 300, 400, 500 fr. par an.

L'argent rapporte aussi une somme fixe chaque année ; on peut le comparer à un domestique. Un franc sera un tout petit domestique, mille francs un fort ouvrier.

Au 4 %	1 fr. rapporte	4 c. par an, de quoi acheter un crayon ;
»	10 fr. rapportent	40 c. » » un petit lapin ;
»	100 fr. »	4 fr. » » un cabri ;
»	1 000 fr. »	40 fr. » » un veau ;
»	10 000 fr. »	400 fr. » » une génisse ;
»	100 000 fr. »	4000 fr. » » une grange ;
»	1 000 000 fr. »	40000 fr. » » un domaine.

NOTA. Tous ces domestiques, du plus petit au plus grand, ont un grand avantage, c'est qu'il n'y a pas besoin de les appeler chaque matin pour les faire sortir du lit et les envoyer au travail.

Le domestique économe peut avoir lui aussi des serviteurs : il n'a qu'à placer l'argent qu'il n'a pas dépensé.

La *Banque* est une maison qui *reçoit* l'argent de ceux qui en ont trop et qui en *prête* à ceux qui n'en ont pas.

Afin d'être récompensé de son travail et de ses risques, le commerçant revend ses marchandises plus cher qu'il ne les a payées. Le banquier fait de même : il donne du 4 % à celui qui lui apporte de l'argent et il fait payer du 4 1/2 % ou du 5 % à celui qui emprunte. La différence d'intérêt sert à payer les employés, les fournitures de bureau, l'éclairage, le loyer des locaux et à distribuer des *dividendes* (intérêts) aux *actionnaires*.

Lorsque les denrées abondent, les prix sont *bas* ; quand il y a peu de pommes de terre, de vin, etc., les prix sont *hauts*. Il en est de même pour l'argent. Le taux normal est de 4 %. Au 3 1/2 %, c'est la baisse ; au 4 1/2 %, c'est la hausse. Avant de faire un emprunt, il faut savoir si on pourra payer les intérêts et rembourser le capital. Le prêteur exige une garantie, une ou plusieurs *cautions*. En garantie, on peut donner un champ, une maison, un *titre* ; à défaut de bien, on prie une personne ou deux de s'engager à rembourser capitaux et intérêts à

la place du débiteur, si celui-ci n'est pas en mesure de le faire. Ceux qui s'engagent ainsi sont des *cautions*. Très souvent les cautions doivent payer pour les emprunteurs. Il est toujours dangereux de cautionner.

L.-J. MAGNIN.

GÉOMÉTRIE

Circonférence

1. Un *carrousel à vapeur* est formé de petits wagons cheminant sur une voie à deux rails formant des circonférences concentriques. L'écartement des deux voies est de 1 m. La distance du centre au rail étant de 6 m., quelle est la différence des longueurs des 2 rails ? ($\pi = 3,1416$). Rép. 6 m. 28.

2. La ville de Londres occupe une superficie qui, circulaire, aurait un rayon de 9800 m. Si on l'entourait d'un chemin de fer de ceinture, quelle longueur de rail faudra-t-il de plus pour la voie extérieure que pour la voie intérieure, la distance des 2 rails étant de 1 m. ? Rép. 6 m. 28.

Nota. — Faire remarquer aux élèves la similitude des deux réponses ; elle aura lieu de les surprendre. L'explication de cette analogie provient de ce que, dans ces problèmes, les rayons des circonférences ne jouent aucun rôle. En effet, désignant par r et R ces 2 rayons on obtient :

$$\text{Circonférence intérieure} = 2\pi r.$$

$$\text{Circonférence extérieure} = 2\pi R.$$

$$\text{Différence} = 2\pi R - 2\pi r = 2\pi (R - r)$$

ou la distance entre les 2 circonférences, multipliée par 2π .

La réponse du problème suivant leur paraîtra aussi singulière :

3. La circonférence de la terre étant, on le sait, de 40 000 000 de m., on dispose pour en faire le tour d'un fil ayant 1 m. de plus soit 40 000 001 m. A quelle distance du sol se trouverait ce fil ?

SOLUTION :

$$\text{Rayon de la terre} = \frac{\text{Circ.}}{2\pi} = \frac{40\,000\,000}{2 \times 3,1416}$$

$$\text{Rayon de la circonférence formée par le fil} = \frac{40\,000\,001}{2 \times 3,1416}$$

Différence des rayons, ou hauteur du fil au-dessus du sol

$$= \frac{1}{2 \times 3,1416} = \frac{1}{2} \times 0,31831 = 0 \text{ m } 16.$$

(Dans le calcul du rayon, il est préférable, au lieu de diviser par π , de multiplier par 0,31831).

Le fil est donc à 0 m. 16 du sol. S'il s'agissait, au lieu de la terre, d'un globe ayant 10 m. de circonférence et d'un fil de 11 m. ce dernier serait également à 0 m. 16 du globe. Le résultat ne dépend pas, ici non plus, des dimensions du globe.

M. à L.

LECTURE

Un bon petit Genevois.

Le petit Noël était un bon Genevois, un patriote fervent. Le carillon de Saint-Pierre le transportait d'orgueil, et il lui arrivait souvent d'aller devant la

Tour de l'île contempler l'endroit où Philibert Berthelier fut exécuté. Il savait son histoire sur le bout du doigt, y ayant trouvé plus de plaisir que ne lui en donnaient les livres d'aventures, dont il était friand. Il la trouvait très belle, cette histoire ; il en était fier, et on le rencontrait fréquemment, sifflant le *Roulez, tambours*.

Une chose l'enthousiasmait, c'était la force, l'énergie de cette petite Genève, objet des convoitises continues de ses formidables voisins, et qui, pendant cinq cents ans, triompha de tous ses ennemis. Il aimait à songer à ceux qui avaient couru aux remparts, en chemise, la nuit de l'Escalade ; à ceux aussi qui avaient fait rouler des rochers sur la tête des Autrichiens, au Morgarten, car il était trop bon Genevois pour ne pas donner toujours la moitié de sa pensée à la Suisse.

Il avait néanmoins un mouvement d'humeur quand il entendait la formule courante : « La petite Suisse » ; il aurait voulu qu'on l'expliquât cette petitesse et qu'on montrât toute la grandeur qui en sortait.

Un jour, le maître d'école donna pour tâche une carte de la Suisse. Le petit Noël en fut ravi. Sur une grande feuille de papier à dessin, il se mit à tracer les lacs, les rivières avec une attention particulière. Il signolait les hachures qui représentaient le labyrinthe des Alpes, et, bientôt, la carte resplendit sur la feuille blanche.

Il avait dessiné, dans un coin, l'écusson suisse, croix blanche sur champ rouge, et l'écusson genevois, l'aigle et la clef, le rouge et le jaune. Il avait pris une grande feuille de papier, et il avait construit sa carte à une grande échelle, mais c'était toujours la petite Suisse, et, en comparaison des autres pays, cela n'était toujours rien : l'Allemagne continuait à être dix ou douze fois plus grande.

Le petit Noël était bien ennuyé. Il médita, et une idée jaillit. Il se dit que la France est vaste, riche, généreuse, et que, si Genève lui demandait un peu de territoire pour augmenter son lot, elle agréerait à notre désir.

Il imagina sans doute que ses vœux étaient accomplis, reprit sa carte, corrigea, effaça, fit des remaniements, et, quand il eut terminé, la Suisse était devenue un beau pays, augmenté au nord d'une partie de la Bavière et du Wurtemberg, du grand-duché de Bade, de l'Alsace-Lorraine ; à l'est, du Tyrol, et, au sud-ouest, de tout un morceau de la Savoie que l'enfant avait ajouté au canton de Genève avec un plaisir tout particulier. Car ce n'est pas sans regret que, jusqu'à présent, il laissait à l'étranger cette montagne du Salève, où il passait de si agréables heures, et il s'en était emparé au premier prétexte.

Le lendemain, lorsque le maître examina l'œuvre du petit Noël, son premier mouvement fut un éclat de rire, puis, après un instant, il devint sérieux et dit à l'enfant :

— C'est très bien, ta carte !

Puis il ajouta doucement :

— Et, pourtant, ne te mets plus en peine de cette petitesse dont tu te fais souci ; elle est notre beauté ; les peuples se mesurent en hauteur plutôt qu'en surface.

Louis DUCHOSAL.

(Tiré du *Livre de Lecture* à l'usage du degré supérieur des Ecoles primaires, par L. MERCIER et A. MARTI, instituteurs.)

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Ecoles primaires

Places au concours

INSTITUTEURS.— **Arrissoules**: fr. 1600, logement, indemnité de fr. 20 pour jardin et bois nécessaire au chauffage de la salle d'école; 18 août.— **Novalles**: fr. 1600 et autres avantages légaux; 22 août.

INSTITUTRICES.— **Caarny** (école enfantine et travaux à l'aiguille): fr. 700, logement, fr. 20 d'indemnité pour jardin, bois nécessaire au chauffage de la salle d'école et 100 fagots pour l'usage personnel de l'institutrice; 25 août.— **Prangins**: fr. 1000, logement, indemnité de fr. 20 pour jardin et fr. 27 pour distribution du matériel de couture; 25 août.

NOMINATIONS

Le Département de l'Instruction publique a sanctionné les nominations suivantes :

INSTITUTEURS: MM. Gonthier, Emile, au Muids s. Arzier; Zahnd, Constant, à Bottens; Grin, Camille, aux Monts de Grandvaux; Pidoux, Henri, à Orbe; Deriaz, Robert, à Orbe; Magnin, Paul, à Romainmôtier; Vodoz, Paul, à Ecoteaux.

INSTITUTRICES: Mlles Jaccard, Marthe, à Grandevent; Porchet, Lina, à Rossenges; Coeytaux, Elise, à Vevey; Mmes Morier-Deluz, Rose, à Vevey; Mutrux-Lagnaz, Jenny, à Vevey; Mlles Bieler, Rachel, à Nyon; Hédiguer, Jeanne, à Aubonne; Maillard, Rose, à Lavey; Scheibler, Hélène, à Pully; Mme Belet-Chesaux, Lucile, à Pully.

ECOLES NORMALES DU CANTON DE VAUD

Les examens complémentaires pour l'obtention du brevet de capacité en vue de l'enseignement primaire, auront lieu à Lausanne **dès le 25 septembre**, à 8 h. du matin. H34181L

Les aspirants et aspirantes doivent adresser leurs demandes d'inscription au Département de l'Instruction publique, 2^{me} service, **jusqu'au 16 septembre** prochain, à 6 heures du soir.

Département de l'Instruction publique et des Cultes.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Etablissement privé demande :

INSTITUTEUR OU INSTITUTRICE

expérimenté et bien recommandé. Adresser offres avec cert., références et photo. sous chiffres 0 4611 X à **Haassenstein & Vogler, Genève.**



Caoutchouc



Pardessus

Nous rappelons à MM. les membres de la S. P. V. l'es-compte spécial de

10%

Sports

sans aucune majoration, nos prix modérés sont tous marqués en chiffres connus.

MAISON MODÈLE, LAUSANNE

Maier & Chappuis, Rue du Pont.



Complets



TRIENT

← HOTEL-PENSION DES ALPES →

remis à neuf. Séjour ravissant et tranquille, forêts de sapins à proximité de l'hôtel, promenades faciles et variées. Chambre noire. Cuisine soignée.

H 33053 L

Pierre Deléglise, propr.

A. BRÉLAZ, St-Pierre 8, Lausanne

offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille aux prix suivants par suite de marchés avantageux ;

Toile de fil grise, larg.	90 cm.	Fr.	1.—
Cotonne	100 »	»	0,90
Percalé imprimée	80 »	»	0.60
Flanelle cretonne	80 »	»	1.75
Drap gris, qual. extra, larg.	130 »	»	4.75
Linette fil	80 »	»	1.10
Canevas	58 »	»	0.75

Net, franco et au comptant, expédition de suite.

Systemes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIENIQUE

Modèles
dépôtés

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

Jules RAPP successeur
GENÈVE

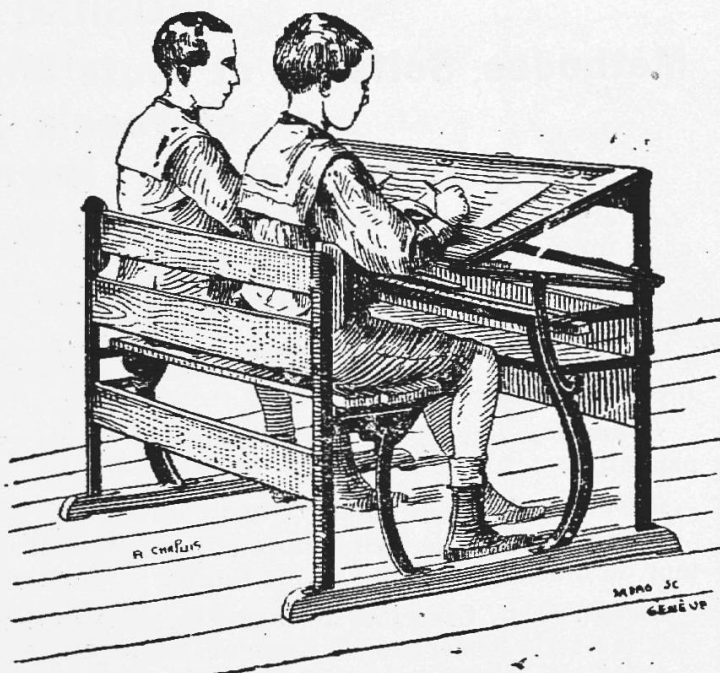
Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Recommandé par le Département
de l'Instruction publique.

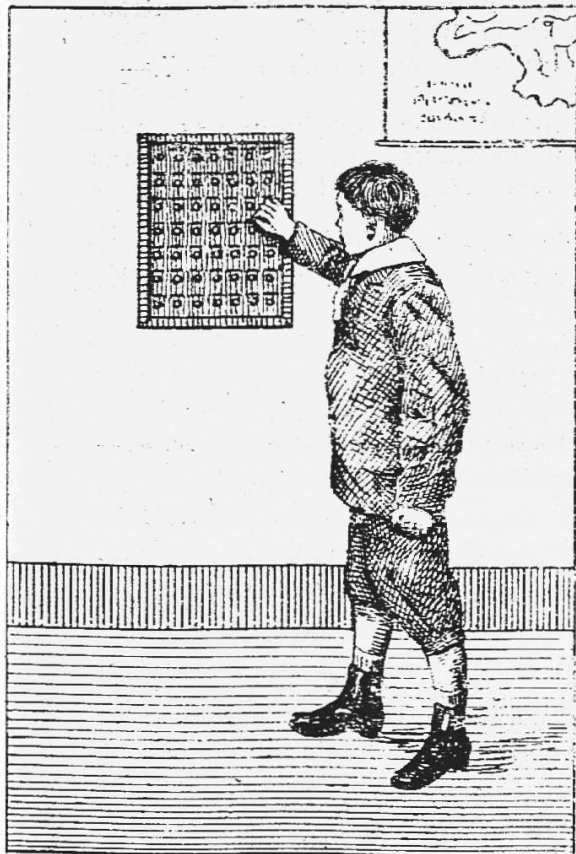
Attestations et prospectus
à disposition.



TABLES D'ÉCOLE

en fer forgé et bois verni à 35 fr. et 42 fr. 50 s'adaptant à toutes les
tailles, mouvement facile, sans bruit et sans danger pour les enfants.

FABRICATION DANS TOUTE LOCALITÉ



COFFRE-FORT-ÉPARGNE

« FIX » breveté.

Ce Coffre-fort-épargne est un petit meuble en fer se fixant au mur, établi spécialement pour faciliter et favoriser l'épargne scolaire et complétant le matériel d'enseignement ; il contient un nombre de casiers égal au nombre des élèves d'une classe, et se ferme au moyen de deux clefs différentes dont l'une est en mains du maître ou de la maîtresse et l'autre dans celles du directeur ou de l'autorité scolaire.

Le coffre-fort-épargne « FIX » est un excellent moyen d'éducation ; l'élève qui possède un casier personnel, constamment à sa disposition, peut faire son épargne en tout temps et économiser ainsi les plus petites sommes dont il dispose. Il supprime les inconvénients et la perte de temps occasionnés par la cotisation à époque fixe.

**Recommandé
aux autorités scolaires.**

**Envoi d'échantillon à l'examen
et à l'essai.**

Prix du coffre-fort : 65 francs.

Demandez le Catalogue Général gratis et franco.

Spécialité d'Ouvrages d'Enseignement Musical

Méthodes, Solfèges et toute Musique Instrumentale et Vocale

Orchestre - Fanfare - Harmonie - Chorale

- Fétis, F. J.* Manuel des Compositeurs, Directeurs de musique, Chefs d'Orchestre et de musique militaire. fr. 8.—
- Maréchal, H. et Parès, G.* Monographie universelle de l'Orphéon, Sociétés Chorales, Harmonies, Fanfares. fr. 3.50
- Reuchsel, A.* L'Art du Chef d'Orphéon (le codex des Sociétés malades; le Vademecum des autres.) fr. 3.—
- Roger-Ducasse.* Ecole de la dictée, 400 exercices gradués à l'usage des écoles primaires. fr. 3.—
- Humbert, G.* Notes pour servir à l'étude de l'histoire de la musique. fr. 2.50
- Kling, H.* Théorie élémentaire et pratique de l'art du Chef d'Orchestre, du Directeur de musique d'harmonie, de fanfare et de Société Chorale. fr. 1.—
- Kælla, G. A.* Exercices de chant, adoptés au Conservatoire de musique. fr. 2.—
» Théorie de la musique, adoptée au Conservatoire de musique. fr. 1.—
- Pilet, W.* Théorie élémentaire de la musique et premiers principes de l'harmonie. fr. 1.—
- Lauber, L.* Cours complet de Solfège, pratique et gradué, en 2 cahiers fr. 1.—
» A. B. C. de la musique, contenant les notions élémentaires de l'enseignement musical, d'après les principes de la méthode Frœbel. fr. 1.50
- Masset, H.* Exercices de chant, méthodiquement gradués (3^{me} édition) fr. 2.50
- Dureau, Th.* Cours théorique et pratique d'Instrumentation et d'Orchestration, à l'usage des Sociétés de musique instr., Harmonies et fanfares.
1^{er} Vol. Instrumentation, fr. 8.— ; 2^{me} vol. Orchestration. Fanfares, fr. 7.—
- Soullier Ch.* Dictionnaire complet de musique. fr. 2.50
- Mayor, Ch.* — **A Prima Vista**, solfège choral pour voix d'hommes, avec exercices de lecture à vue, 1^{re} partie : comprenant 30 chœurs (sans paroles) dans es tonalités majeures jusqu'à 3 dièzes et 3 bémols, avec modulations aux tons voisins (préparation aux concours). fr. 1.35
2^e partie : comprenant des chœurs plus développés, dans toutes les tonalités, avec modulations aux tons éloignés et emploi des mesures simples et composées. (En préparation.)
- Bayer, J.* Manuel de Pédagogie musicale pratique.
1^{er} vol. : Pédagogie orale. — Leçons au tableau noir, fr. 4.—
2^{me} vol. : Pédagogie écrite. — Compositions écrites, fr. 5.—
» Vade-Mecum du Directeur de Sociétés Chorales, fr. 4.—
- Combarieu, J.* Le Chant Choral; cours élémentaire et moyen à l'usage des écoles primaires, fr. 1.50
- Marcaillhou, G.* L'art de composer et d'écrire la musique légère (danses) fr. 5.—
- Declercq.* Cours pratique de transposition, d'accompagnement et de lecture à vue à l'usage de tous les musiciens, fr. 4.—
- Berger, A.* Théorie scientifique du violon, fr. 3.50
- Kœckert, G.* Les principes rationnels de la technique du violon, fr. 2.15
- Berthoud, E.* Cours pratique de gymnastique spéciale des doigts, du poignet et du bras pour faciliter l'étude du violon, fr. 2.70

FÆTISCH Frères (S. A.) Editeurs

Lausanne — Vevey — Neuchâtel — Paris.

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLVII^{me} ANNÉE. — Nos 34-35



LAUSANNE — 2 septembre 1911.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUDIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces

CHARLES PERRET

Professeur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.
Editeur responsable.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier instituteur, Boudry

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



ÉCOLES NORMALES DU CANTON DE VAUD

Les examens complémentaires pour l'obtention du brevet de capacité en vue de l'enseignement primaire, auront lieu à Lausanne **dès le 25 septembre**, à 8 h. du matin. H34181L

Les aspirants et aspirantes doivent adresser leurs demandes d'inscription au Département de l'Instruction publique, 2^{me} service, **jusqu'au 16 septembre** prochain, à 6 heures du soir.

Département de l'Instruction publique et des Cultes.

Fondation Berset-Müller

Une place est vacante à l'asile de Melchenbühl près de Berne. Cet établissement est destiné aux instituteurs et institutrices, âgés de 55 ans, ayant pratiqué l'enseignement en Suisse pendant 20 ans au moins, et aux veuves des instituteurs.

Les demandes d'admission accompagnées d'un acte d'origine, d'un acte de naissance, d'un certificat de bonnes mœurs, d'un certificat médical et des certificats constatant qu'il a pratiqué l'enseignement en Suisse pendant 20 ans, doivent être adressées à M. le directeur Schenk à Berne, jusqu'au 25 septembre prochain.

Pour les réglemens avec des indications plus détaillées, s'adresser à la Chancellerie du Département de l'Intérieur.

H6900Y

La Commission.

Jeune étudiant

(Suisse allemand)

cherche dans la famille d'un instituteur de préférence de la Suisse romande, **accueille** pour se perfectionner dans la langue française, où il pourrait recevoir leçons dans quelques branches. Adresser offres avec prix sous **Ec 3695 G.** à **Haassenstein & Vogler, St-Gall.**

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

L. BRUYAS & CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4. LAUSANNE — Rue du Seyon, 19, NEUCHÂTEL
Téléphone Rue Colombière, NYON.

—o—o—o—
COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Funèbres Lausanne.

Librairie Payot & Co., Lausanne.

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

Annuaire de l'Instruction publique en Suisse 1911 publié par François Guex, Directeur des Ecoles Normales du Canton de Vaud, Professeur de Pédagogie à l'Université de Lausanne. 1 vol. (in-8°).

Spreng-Sautebin Géographie Economique de la Suisse, illustrée de 30 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques en noir et en couleur fr. 2.—

Paul Maillefer. Abrégé d'histoire générale à l'usage de l'Enseignement secondaire et primaire supérieur. Ouvrage illustré de 100 gravures en noir et de 8 cartes en couleur. fr. 2.50

E. Küpfer. Eléments d'Instruction civique à l'usage des Ecoles Secondaires du Canton de Vaud. fr. —.90

Constant Dutoit. Cours élémentaire de Physique à l'usage de l'enseignement secondaire, avec 190 figures fr. 2.50

Ami Simond. Les Verbes français conjugués sans abréviation fr. —.75

Docteur Albert Barraud. Les oreilles de nos enfants. Résultats de l'examen oto-rhino-laryngologique des enfants des Ecoles primaires de Lausanne fr. 1.—.

BRASSERIE SPINNLER MORAT

Grands jardins ombragés avec belle vue sur le lac, pour écoles et sociétés.

On accepte des pensionnaires. Prix de pension, chambre comprise

H 2799 F

Fr. 4.50.

Etablissement privé demande :

INSTITUTEUR OU INSTITUTRICE

expérimenté et bien recommandé. Adresser offres avec cert., références et photo. sous chiffres 0 4611 X à Haasenstein & Vogler, Genève.

Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — Rien à payer à l'avance! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit! La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GÖBEL, BASEL

Lenzgasse 15 — Case postale Fil : 12

es représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche. D. V. 93 g.



**HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE**



Bornand-Berthe **Lausanne** **8, Rue Centrale, 8**

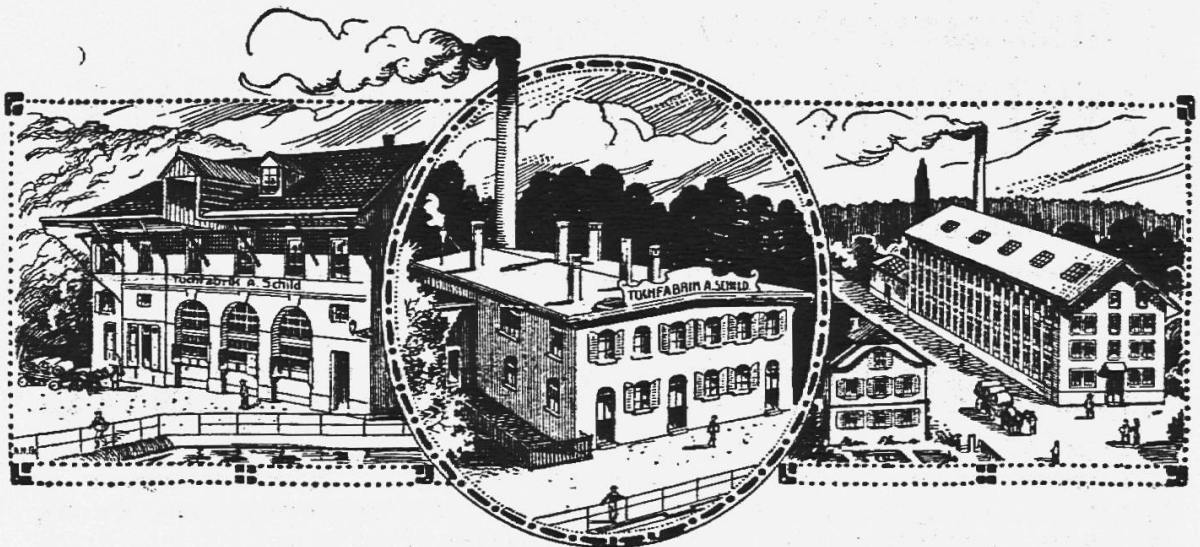
Montres garanties en tous genres et de tous prix : **argent** 12, 16, 25, 40 jusqu'à fr. 100 ; **or** pour dames de 38 à 250 fr. ; pour messieurs de 110 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table** : en argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1^{er} titre garanti : couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzainé.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant

Envoi à choix.

La Fabrique de draps A. SCHILD **BERNE**



Environ 100 ouvriers -- Fondée en 1866 -- Installations modernes

manufacture les effets de laine tricotés ou tissés et fournit des étoffes solides pour hommes, dames et jeunes gens. Demandez tarifs et échantillons.

N. B. — La fabrique n'expédie que des draps manufacturés dans ses établissements. Elle possède des machines spéciales pour préparer les effets de laine.